

Avis voté en plénière du 13 juin 2018

Prévenir les ruptures dans les parcours en protection de l'enfance

Déclaration du groupe des Personnalités qualifiées

Jean-Louis Cabrespines : « Je veux souligner la qualité de cet avis sur les aspects législatifs, juridiques, politiques et institutionnels, mais dire aussi ma surprise sur le choix d'une approche « administrative » pour un sujet touchant, avant tout, à l'humain.

(Et les témoignages en préambule de cet avis éclairent cette question de l'humain).

Il m'a permis de faire un retour sur une partie de mon parcours professionnel, allant du foyer de l'enfance de Chamalières au suivi de 150 « enfants de l'Assistance », placés chez les nourrices morvandelles puis l'intervention en pédopsychiatrie ou cinq années à la PJJ, avec un commun dénominateur : les jeunes en rupture sociale, familiale, affective, psychologique ou psychosociale. Me revient alors en mémoire tous les enfants placés que j'ai connus parmi lesquels Franck qui, à 15 ans, après 14 placements successifs, s'est pendu. Cette fratrie de 7 enfants, séparés et qui n'avaient d'autre but que de reconstituer leur famille ; Françoise, fillette en CE2, revenant de l'école avec une barre bleue sur le bas du dos : l'instituteur lui avait donné un coup de règle en fer car « avec ces enfants-là, Monsieur, il n'y a que ça qui marche ! » ; Bernadette, seule parmi les 150 à avoir suivi des études universitaires. Pour chacun, ce fut un travail de fond, fait de relations individuelles et de soutien des familles d'accueil (les « parents nourriciers » de l'époque, sans formation et dont l'accueil de ces enfants était souvent le seul revenu aléatoire).

Des réponses institutionnelles ont été proposées, des instances nouvelles se sont mises en place, mais les dispositions permettant d'aider chacun de ces jeunes à évoluer, affectivement et socialement, à s'autonomiser avec un soutien constant et pour éviter des ruptures familiales durables et pathogènes, n'ont pas été à la mesure des besoins, voire même se sont amoindries.

La quasi obligation d'autonomie des jeunes majeurs ne leur permet pas de se construire personnellement. Jean-Marie Muller, président de la fédération nationale des Adepape, l'a exprimé ainsi : « C'est une vraie »vacherie« pour nos jeunes. ... Comment voulez-vous qu'un gamin se projette dans l'avenir, quand il sait qu'à dix-huit ans, il va se trouver sans toit ! »

Face à l'absence d'une politique concertée entre les rôles respectifs de l'État, de la justice et des collectivités, permettant à certains conseils départementaux de ne pas mener une véritable action pour ces jeunes, cet avis propose la mise en place d'une approche globale pour que tous les acteurs concourent aux mêmes objectifs. L'idée d'un « socle commun » obligatoire pour tous les départements est une piste qui devrait être creusée rapidement pour aboutir à une égalité de droit dans tous les territoires.

Mais cela ne suffit pas à faire de cet avis une réponse de qualité concrète et complète prenant en compte la situation de jeunes pour lesquels la Nation devrait avoir une attention accrue, dans toutes les dimensions de leur évolution personnelle et dans leur parcours de vie. Peu est dit sur les politiques en direction des familles afin d'éviter ces placements ou pour renouer des liens détériorés.

Cet avis me paraît incomplet car passant totalement à côté de la dimension humaine nécessaire pour que les jeunes puissent construire « leur capital social, culturel et affectif » qui les aidera à devenir des adultes autonomes.

Cette dimension qui manque dans l'avis a été le cœur de la présentation de ce jour. Je m'abstiendrai cependant sur l'avis. »

Marie-Aleth Grard : « Si le texte de l'avis est engagé sur certains points : comme le soutien à la sortie de l'ASE pour les jeunes, et j'en remercie le rapporteur.

Je ne peux que regretter que n'ayons pas eu le temps de traiter avec soin deux sujets d'une telle importance. Il s'agit bien là de l'avenir de milliers de jeunes dans notre pays. Les situations, les parcours des enfants, des jeunes à l'Aide Sociale à l'Enfance sont diverses, mais jamais faciles. Certains sont placés de façon tout à fait justifié, car face aux violences parentales il faut agir sans tarder ; d'autres connaissent avec leurs parents une vie d'errance, de grande pauvreté et trop souvent encore dans notre pays, des enfants sont retirés à leurs parents parce qu'ils vivent dans la grande pauvreté. Nous n'avons pas de chiffres mais je peux ici en témoigner, ils sont encore beaucoup trop nombreux, et ces longues années de placement en foyer ou en famille d'accueil marquent durablement le jeune, marquent durablement également les parents qui peinent à garder le lien avec leur enfant, qui obtiennent très rarement le suivi de la scolarité de leur enfant, qui parfois sont tenus de voir leur enfant lors d'une visite hebdomadaire ou mensuelle « médiatisée ».

Ainsi Gisèle, maman d'un garçon de 8 ans : *« Je vois mon fils une fois par mois en « visite médiatisée », ça veut dire que le temps de la visite je ne suis jamais seule avec lui, il y a toujours un professionnel qui est présent. C'est comme si j'allais rendre visite à mon fils dans le parloir d'une prison. C'est dur, très dur. Chacun de mes gestes est regardé. J'ai toujours l'impression d'être une mauvaise mère, et quand il faut partir c'est difficile de quitter mon fils pour lui et pour moi ».*

Le nombre de jeunes sortant de l'Aide sociale à l'enfance à 18 ans sans projet, sans formation, sans logement, sans repères est indécent, inacceptable. Comment imaginer que des enfants, des jeunes qui sont guidés de service en service, de famille d'accueil en famille d'accueil soient tout à coup à même à 18 ans d'avoir un projet de vie ?

Savez-vous que chaque année l'état dépense plus de 70 Millions d'€ pour les étudiants de classes préparatoires soit 840€ par élève ; dans les quartiers défavorisés où les élèves ont plus de difficultés l'état dépense 300€ par élève, et pour les jeunes qui sortent de l'ASE avec un parcours si compliqué on ne trouve pas l'argent pour les accompagner le temps nécessaire ... N'y a-t-il pas là une solidarité à l'envers dans notre pays ? Nous ne pouvons laisser sur le bord du chemin des milliers de jeunes chaque année si nous voulons une société où l'égalité de dignité de tous est effective. Je voterai cet avis ».